



ARC CLUB BISONTIN



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2023 – 19H30
SALLE VIP LEO LAGRANGE – ALGECO –
RUE DE TREPILLOT – BESANCON**

Sont présents : Emmanuelle Chopard – Raphael Courcenet – Claude Derivaz – Florence Dromard – Romain Jamault – Sophie Krajewski – Rozenn Leblanc – Pascal Morin – Djamila Mouhoubi Gheidene – Serge Perritaz – Yves Poulet – Michel Previtali – Jean-Baptiste Romain – Alain Roydor – Rémi Sauce – Marie-Jo Simeray – Jean-Luc Simeray – Patrick Sprich – Natacha Turkovictufner – Francis Vuillerez -

Invités : Marie-Antoinette De Grandis - Valentin Flaussse.- Martial Taulemesse

La séance est ouverte à 19h30.

La présidente intérimaire, Marie-Jo Simeray, secrétaire, prend la parole.

Suite à la démission du président, Jean-René Mulet et de la trésorière Séverine Mulet-Bilquey, nous avons convoqué les adhérents licenciés de l'Arc Club Bisontin en Assemblée Générale Extraordinaire afin de procéder à l'élection du nouveau Président et de son bureau.

A ce jour, les adhérents licenciés sont au nombre de 50. Nous retirons de ce nombre les deux démissionnaires et deux adhérents ayant pris une licence dans un autre club. Reste donc 46. Le Corum permettant les votes doit être de 24 votants minimum.
La feuille de présence atteste de 20 présents et 7 pouvoirs. Nous atteignons donc 27 voix et pouvons donc procéder aux élections.

Dans un premier temps, monsieur Yves Poulet propose sa candidature au poste de président.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Mr Yves Poulet est élu à l'unanimité des 27 voix.
Le nouveau président présente le nouveau bureau :

Président : Yves **POULET**

Secrétaire : Marie Jo **SIMERAY**
Secrétaire adjoint : Romain **JAMAULT**
Trésorière : Emmanuelle **CHOPARD**

Résultat du vote pour ce bureau : approuvé à l'unanimité des 27 voix.
Félicitations à ce nouveau bureau.

- Une prochaine Assemblée Générale Ordinaire sera programmée dès que nous aurons la remise des comptes de la trésorière démissionnaire.
- Le président fait un rappel aux adhérents. Merci de bien vouloir respecter les horaires de débuts et fin d'entraînement, ainsi que l'investissement de chacun dans le déroulement des séances d'entraînement.
- Nous proposons de nommer Valentin Flausse responsable de la communication et de l'informatique.
- Le PV de l'AG, ainsi que la constitution du bureau sera envoyé à la préfecture.
- Besançon Archerie propose de financer les feux Led de la salle, dans le cadre de son sponsoring/Publicité.
- Club de Torpes : actuellement leur salle d'entraînement est en travaux. Certains archers désirent donc venir s'entraîner à Brossolette. Nous établirons donc une convention pour le permettre.
- Initiation : Emmanuelle Chopard prendra en charge d'éventuels candidats dans la limite de cinq participants. Les inscriptions sont en cours.

La séance est close à 20h35.

Le Président
Yves POULET

La Secrétaire
Marie-Jo SIMERAY